



Avis d'audience

Le 28 octobre 2011

Réf. 2011-H-117

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en octobre pour examiner l'approbation du Document d'information sur la portée de l'évaluation environnementale du projet de réfection et d'exploitation continue de la centrale nucléaire Darlington proposé par Ontario Power Generation (OPG). L'installation nucléaire est située dans la municipalité de Clarington, en Ontario.

OPG propose de remettre à neuf les quatre réacteurs de la centrale Darlington et d'en poursuivre l'exploitation afin de prolonger leur durée de vie utile jusqu'aux alentours de 2055. Cela exigerait une modification au permis d'exploitation de centrale nucléaire que détient actuellement OPG pour sa centrale de Darlington ainsi qu'à son permis d'exploitation de son installation de gestion des déchets de Darlington. Le personnel de la CCSN a déterminé qu'une évaluation environnementale était nécessaire pour ce projet. La Commission étudiera la portée du projet de réfection et d'exploitation continue de la centrale Darlington, ainsi que la portée de l'évaluation de ce projet.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour examiner l'approbation du document d'information sur la portée. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et OPG.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'OPG ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C. P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télééc. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca